



PROGRAMME DE FORMATION - ACTION

DEMARCHE DE PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS (PRP)

Objectif général

Mener à bien une démarche de prévention des risques professionnels pour une meilleure santé et sécurité des salariés au travail et pour améliorer la performance de l'entreprise.

Objectifs de formation

Les objectifs de formation prennent en compte l'état d'avancée de l'Entreprise en matière de prévention. Par exemples :

- réaliser un état des lieux des risques (TMS, RPS, risque chimique...),
- actualiser le document unique,
- animer une dynamique autour de l'évaluation ou de la prévention des risques professionnels,
- comprendre, évaluer, prévenir la pénibilité,
- définir un plan de prévention avec des actions sur les individus, techniques, organisationnelles.

Les participants acquièrent la méthodologie pour s'appuyer sur la réalité du travail et son organisation, en intégrant le point de vue des différents acteurs de la prévention.

Public

A définir en fonction de chaque Entreprise.
Dirigeants -Encadrement -Service RH -DAF -
Référént Santé et Sécurité -Membres du CSE -
toutes personnes en charge d'un rôle opérationnel dans la prévention des risques Professionnels.

Prérequis

Pas de prérequis

Méthodes pédagogiques et modalités

Alternance d'analyses de cas et d'apports de connaissances. Accompagnement à la mise en œuvre des compétences. Cette formation se déroule en INTRA dans les locaux de l'entreprise.

Contenus

Etape 1, en amont de la formation : Analyse du contexte de l'entreprise (1 jour) :

Au cours de cette phase d'ingénierie, un diagnostic est réalisé « Etat des lieux et pratiques en prévention » et fait l'objet d'un rapport transmis à l'Entreprise. Cette étape est menée par l'organisme de formation en lien étroit avec les responsables de l'Entreprise et les acteurs clé de la prévention des risques professionnels. Elle sera le point d'appui pour cibler les objectifs et modalités de formation avec les commanditaires.

Etape 2 : Première session de 2 jours :

- Apports méthodologiques et repères pour une approche concertée de la prévention des risques professionnels
- Zoom sur un (des) risque(s) spécifique(s)
- Préparation de l'intersession

Etape 3 : Deuxième session de 1j+1j

- Partage des travaux intersessions
- Apports de connaissances complémentaires autour du plan d'actions de l'Entreprise
- Pérennisation de la démarche de prévention

Durée

4 jours (2J+1J+1J) et 1 jour d'ingénierie en amont.

Evaluation

Une évaluation des connaissances par quiz sera proposée en étape 2. L'évaluation des compétences est réalisée grâce aux travaux intersession.

Information et contact

Nathalie Gonez.

Tel : 09 80 97 38 97 ou contact@gps-site.fr